



Gratuité de l'enseignement primaire

Zéro franc congolais pour les parents !

Le Gouvernement de la RDC tient parole. La gratuité de l'enseignement au cycle primaire est effective sur l'ensemble du territoire national.

Le Gouvernement Ilunkamba a fait sien cette disposition énoncée par l'article 43 de la Constitution de la République.

EDITORIAL



En acceptant de prendre les rênes du premier gouvernement de l'alternance, Ilunga Ilunkamba a pris rendez-vous avec le défi plus important de toute sa vie. Un défi qui, avec l'apport de tous ceux qui aiment la RDC, n'est pas impossible à relever. Aussi, il va donc s'employer à bien faire, de toute son énergie. Et à le faire savoir. C'est le sens de cette publication, qui sera mise à la disposition de tous ceux qui s'intéressent aux actions du Premier Ministre dans sa quête du redressement de la mère patrie.

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos observations.

Le Conseil des Ministres, présidé le 20 Septembre 2019 par le 1^{er} Ministre Sylvester Ilunga Ilunkamba, s'est à nouveau penché sur cette question. Les réflexions se sont en effet poursuivies sur les modalités pratiques du financement de cette gratuité.

Dans l'urgence, un plan budgétaire mensuel de 2.636 millions \$ a été élaboré pour couvrir notamment les indemnités de logement et de transport de 62.859 enseignants des 26 chefs-lieux des provinces. Annuellement, le Gouvernement devra mobiliser environ 2,3 Milliards de dollars américains.

Pour rappel, dans son discours-programme, axé sur 15 piliers, présenté aux élus du peuple en date du 3 septembre 2019, le Chef du Gouvernement avait épinglé l'éducation comme « la clé du changement et principal ascenseur social ». L'objectif est de donner la chance à tous les enfants congolais en âge de scolarité d'accéder à l'Education de base.

Une volonté politique bien appréciée par la Banque Mondiale à travers sa représentation en RDC. En effet, l'institution de Bretton woods se propose d'accompagner le Gouvernement Congolais dans l'effectivité de cette gratuité.

Des assurances en ce sens ont été données au 1^{er} Ministre par une délégation de cette institution, conduite par son Administrateur Groupe 2 Jean Claude Tchatchouang, d'accompagner le Gouvernement Congolais dans cette démarche pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, ODD.

L'Etat congolais dispose de 60 mille écoles sur l'ensemble du territoire national selon les précisions du service de la paie des enseignants.

Ilunga Ilunkamba a reconnu lors de la présentation du Programme d'action de son gouvernement que le niveau de l'enseignement a dramatiquement baissé en RDC.

Et la réforme du système éducatif n'est plus une priorité, mais elle est devenue une urgence.

Cette déclaration tirée du 11^{ème} pilier de son programme axé sur le plan social et culturel, le Chef du Gouvernement Congolais a mis un accent particulier sur l'enseignement technique et professionnel, lequel est censé produire les différents corps des métiers, acteurs principaux de la reconstruction nationale. **CM**

SUIVEZ-NOUS

Sur

www.primature.cd

[@PrimatureRDcongo](https://www.facebook.com/PrimatureRDcongo) [primatureRDC](https://www.youtube.com/channel/UCprimatureRDC) [@primatureRDC](https://twitter.com/primatureRDC)

En bref...

Passation des Marchés Publics

La DGCMP appelée à résister face aux pressions

La Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics, DGCPM, a reçu le 06 septembre 2019 la visite du Premier Ministre Ilunga Ilunkamba. La DGCMP a pour missions de veiller au respect des procédures de passation des marchés publics. L'attribution de marchés publics souffre de plusieurs maux parmi lesquels le trafic d'influence, le clientélisme, le favoritisme, les rétrocommissions et autres intimidations. Le Chef du Gouvernement a encouragé le DG Michel Ngongo, ainsi que les cadres et agents de la DGCMP, à travailler dans la sérénité et les a exhortés à résister à toutes formes de pression dans l'exercice de leur mission. **SK**

Descente du Premier Ministre à la Cour des Comptes

Le 26 juillet 2019, le Premier Ministre a visité les installations de la Cour des Comptes. Sur place, Ilunga Ilunkamba s'est informé sur les raisons de l'inefficacité de cette Cour dans le contrôle des finances publiques en RD Congo. Il s'agit entre autres de l'absence des matériels logistiques et d'équipement adéquat dans plusieurs directions, et la promiscuité des bureaux.

Outre ces problèmes, Samuel Madudu Mfuma, Président des chambres représentant le Président de la Cour des Comptes et l'Avocat Général Kayumba ont surtout déploré le non-respect du délai de dépôt par les institutions du pays de leurs rapports de redditions de Comptes. La visite du Premier Ministre a été pour les responsables de la Cour des

Comptes un signe annonciateur du changement qui la replacera au centre de sa fonction de répression des transgressions de l'orthodoxie des finances publiques, conformément à la loi. **SK**

Ethique et lutte contre la corruption Ilunkamba compte sur l'OSCEP

Le Premier Ministre Ilunga Ilunkamba fait de la lutte contre la corruption une des priorités de son action. Et c'est tout naturellement qu'il a choisi d'effectuer, avant même la formation de son Gouvernement, sa première descente à l'Observatoire de Surveillance de la Corruption et l'Ethique Professionnelle (OSCEP). Cette visite a donné le ton de sa démarche de gouvernance. Ilunga Ilunkamba compte sur cet organisme que dirige le Prof. Saint-Augustin Mwendambali, lequel est outillé pour produire les différents rapports sur ce fléau qu'est la corruption, et dresser le monitoring de l'état du respect des principes d'éthique en milieu professionnel. **SK**

Fluidité du trafic urbain Trois mois pour finaliser les travaux dans la capitale

Kinshasa, miroir de la RDC, montre un véritable contraste, quand il faut jeter un coup d'œil sur ses infrastructures routières.

Les quelques kilomètres des routes encore existantes sont dans des très mauvais états, le programme de 100 jours lancé le 2 Mars 2019 ne pouvait que prioriser les routes de la capitale pour faciliter le trafic routier.

Investi le 6 septembre 2019 après le vote de son programme, le gouvernement a pris en charge ce

programme qui a pour mission d'améliorer la qualité de la vie des kinois. C'est dans ce cadre qu'il faut placer la séance de travail du Premier Ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba avec le Vice-Premier, Ministre des ITPR, Willy Ngoopos et avec son collègue du Budget Jean-Baudouin Mayo Mambembe, séance de travail élargie au Directeur Général de l'Office des Voiries et Drainage, de l'Office des Routes, du DG du Fonds d'Entretiens Routiers (FONER), du Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, et de la Directrice de la Paie au Ministère du Budget, le mercredi 11 septembre 2019.

A l'issue de la réunion, le chef du gouvernement a instruit, l'activation de la chaîne de dépense pour finaliser les travaux de constructions des routes dans la ville de Kinshasa, selon le vice-Premier Ministre, Ministre des ITPR, Willy Ngoopos.

Le professeur Ilunga a ordonné que les fonds nécessaires soient alloués à L'Office des Routes, l'OVD, et au FONER, pour qu'ils achèvent les travaux de construction des sauts de moutons et autres infrastructures de base dans la capitale. Ces entreprises publiques ont jusqu'à la fin de cette année pour livrer ces ouvrages. A ce sujet, le DG de l'OVD Benjamin Wenga a donné des assurances que le volet infrastructure routière est déjà exécuté à plus de 80%. 40 km des routes à réhabiliter sont prévues pour la ville de Kinshasa, en dehors de viaducs ou sauts de moutons en construction à quelques carrefours.

« Si nous voulons changer ce pays, nous devons être capable, avant tout, de nous changer nous -mêmes »

*Ilunga Ilunkamba, 1^{er} Ministre de la RDC,
6 septembre 2019*

Préparation de la loi des finances 2020

Le Conseil des Ministres approuve le projet de budget

Le projet de budget exercice 2020 du gouvernement Ilunga Ilunkamba est chiffré à 11.853,4 milliards de Francs congolais soit 7 milliards de dollars américains. Il a été approuvé par les membres du gouvernement au cours du Conseil des Ministres présidé par le Premier Ministre Ilunga, le 27 septembre 2019 à l'hôtel du Gouvernement dans la commune de Gombe. Ce projet de budget de l'année prochaine est arrêté en équilibre, en recettes et en dépenses, et comparé au Budget de l'exercice 2019 arrêté à 10.352,3 milliards de FC, il se dégage un taux d'accroissement de 14,5%.

Le Gouvernement a pris toutes les dispositions pour que le dépôt dudit projet de loi de finances soit effectué au Parlement dans le délai constitutionnel.

Il convient de noter que dans son mot d'introduction au début du Conseil, le Premier Ministre a, lors de son mot d'introduction, rappelé l'obligation pour chaque ministre de déposer la déclaration de son patrimoine familial. Le Professeur Ilunga a aussi fixé son équipe sur la procédure d'introduction des dossiers et projets de textes dans le processus décisionnel du Gouvernement ; ainsi que sur l'importance des états des lieux des Ministères. Concernant ce point, il s'agit d'évaluer les dossiers prioritaires qui constituent des actions importantes à mener dans le cadre de l'application du Programme du gouvernement qui a conduit à son investiture le 06 septembre 2019.

La situation sécuritaire sur le territoire national a également fait l'objet des délibérations du gouvernement. De l'exposé du ministre de la Défense Nationale, il



Vue du Conseil des Ministres

ressort que la situation est relativement calme sur l'ensemble du territoire national, à l'exception de quelques poches d'insécurité dans le Nord-Est du pays où des Groupes armés étrangers et locaux continuent à endeuiller des familles.

Le Conseil des Ministres a également préconisé l'ouverture d'un dialogue dans la province du Kasai Oriental pour éviter le risque d'embrasement d'un conflit intercommunautaire entre le « Bena Muemba » et les « Bena Kapuya », à Tshilembe, secteur de Baluba Lubilanji, dans le Territoire de Katanda. En ce qui concerne, la lutte contre l'épidémie à

virus Ebola, le Gouvernement a noté une amélioration dans la province de l'Ituri où le virus EBOLA est de plus en plus contenue, d'après les dernières statistiques en date. Par contre, une épidémie de rougeole s'est déclarée dans les territoires de Lupatapata dans le Kasai-Oriental, et de Bongandanga dans la Mongala. L'Exécutif Central s'est penché également sur le dossier de la gratuité de l'enseignement du cycle primaire sur l'ensemble de la République Démocratique du Congo. Les réactions de la population enregistrées suite à l'effectivité de la gratuité du cycle primaire sont d'une manière générale satisfaisante. **SK**

Le PM a déclaré son patrimoine à la Cour Constitutionnelle



Le Premier Ministre a déposé sa déclaration de patrimoine le lundi 30 septembre 2019 auprès du greffier de la Cour Constitutionnelle.

Par cet acte, Ilunga Ilunkamba se conforme à la loi, et rappelle à tous les membres de son Gouvernement cette obligation constitutionnelle. **SK**

Signature code de bonne conduite

Les cadeaux interdits aux Ministres

Il tenait à avoir une équipe gouvernementale des femmes et hommes qui seront au service du peuple, et qui seront des modèles de bonne gouvernance. Deux semaines après l'investiture de son gouvernement, Le Premier Ministre et tous les membres de son équipe ont signé, le 18 septembre 2019, l'acte d'engagement au respect du code d'éthique professionnelle. C'était au cours d'une cérémonie organisée au salon rouge de l'Hôtel du gouvernement. Ils ont tous accepté de démissionner en cas de non observance des règles édictées dans ce code.



Le gouvernement Ilukamba lors de la signature du Code d'éthique

C'est pour la troisième fois en RDC, après les gouvernements Gizenga et Matata, que les membres d'un nouveau gouvernement ont apposé leurs signatures sur un code d'éthique professionnelle.

Au cours de la cérémonie de signature de l'acte d'engagement au respect du code d'éthique professionnelle, le Premier Ministre est revenu sur la quintessence de ce document en ce terme : « l'importance que revêt cette cérémonie tire sa légitimité dans la vision du président de la République traduite dans le programme du gouvernement qui a été approuvé par l'assemblée nationale le 06 septembre 2019, et dans ce programme j'ai mis l'accent sur l'éthique professionnelle qui doit caractériser l'agent public de l'Etat, dont les membres du gouvernement ».

Cet acte d'engagement au respect du Code d'Ethique Professionnelle dont

le contenu a été amendé sur instruction du Premier Ministre Ilunga par l'Observatoire de Surveillance du Code d'Ethique Professionnelle, OSCEP, avec l'appui de la Banque Mondiale, stipule notamment qu'aucun Ministre ne peut recevoir des cadeaux excédant 350.000 francs congolais par an de ceux qui sont en relation professionnelle avec lui directement ou indirectement. Autres dispositions, les membres de l'actuel Exécutif Central se réserveront d'utiliser les biens publics pour des fins personnels, de se prononcer sur toute affaire sujette au conflit d'intérêt, ils ne vont exercer ni personnellement, ni par personne interposée une activité commerciale ou professionnelle, mandat ou service rémunéré, et moins encore divulguer le secret professionnel.

En chef de file, le Premier Ministre a apposé en premier sa signature sur l'acte d'engagement au respect du

Code d'Ethique Professionnelle, et le Secrétaire Général du Gouvernement et le Dg de l'OSCEP ont paraphé comme témoin. Tous les membres de son gouvernement ont posé ensuite le même geste.

La signature du Code d'Ethique Professionnelle par l'Exécutif National envoie un signal fort à l'opinion nationale et internationale sur la priorité qu'accorde le Premier Ministre, Ilunga Ilukamba, dans la lutte contre les antivaleurs qui doit commencer au sommet. L'objectif est de moraliser la vie publique. SK



Editeur

Primature RDC

Directeur de la Publication

Albert Lieke Milay

Rédactrice en Chef

Françoise Buela Bwaki

Secrétaire de Rédaction

Sandra Mutombo Kankonde

Rédaction Centrale

Anny Kitenge Ilunga

Claude Molisho Kayembe

Eliege Luyivuladio Kiameso

PAO

Sadu Sangwani Mobati

José Kindenda Vangu

Pompon Umba Landu

Ngongo Mukanda Charles

Mbaki Lema Guy-Germain

Mwamba Ilunga Reagan

Adresse

355, Avenue Roi Baudouin

Commune de la Gombe-Kinshasa

Tél : (+243)81 555 56 67

Fax : (+243)81 555 55 81

Courriel : celcom@primature.cd

Site Web: www.primature.cd

Facebook: [@primatureRDcongo](https://www.facebook.com/primatureRDcongo)

Twitter: [@primatureRDC](https://twitter.com/primatureRDC)

YouTube: [@primatureRDC](https://www.youtube.com/primatureRDC)